



Département du Val d'Oise
Arrondissement de Pontoise
Canton de L'Isle-Adam
Communauté de Communes du Haut Val-d'Oise

Commune de NOINTEL

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUIN 2026

Date de la convocation : 16 juin 2026

Date d'affichage : 16 juin 2026

Nombre de Conseillers	
En exercice	15
Présents	14
Absente excusée représentée	01
Absent excusé	00
Absent	00
Votants	15

L'an deux mil vingt-six, le mardi vingt-trois juin, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Madame LEGRAND, Maire.

Présents : Madame LEGRAND Martine, Maire
Monsieur VAN ROEKEGHEM Christophe, Adjoint
Monsieur CASANAVE Laurent, Adjoint
Madame LEDUC Christine, Adjointe
Mesdames JOURMADI Hanen, LECLERC Iris, PIALOT Claudine, VAN ROEKEGHEM Joana
Messieurs DALEM Christophe, DAMBRUNE Julien, LEFRANC Jérémy, RAJHI Baker, TOUSSAINT Sébastien, WEBER René

Absente excusée ayant donné pouvoir : Madame PERINI Christine à Madame LEDUC Christine

Secrétaire de séance : Monsieur VAN ROEKEGHEM Christophe

-----*-----

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame VIGNON Corinne, conseillère municipale, a présenté sa démission de son mandat par courrier en date du 03 juin 2026. Cette démission a pris effet à compter de sa réception par le représentant de l'Etat, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales.

En application des dispositions du Code électoral relatives au remplacement des conseillers municipaux au scrutin de liste, Monsieur RAJHI Baker, suivant immédiat sur la liste, est appelé à remplacer le conseiller municipal démissionnaire.

Madame le Maire déclare installé Monsieur RAJHI Baker dans ses fonctions de conseiller municipal à compter du 03 juin 2026.

- Après lecture du procès-verbal du 23 avril 2026, par Madame LECLERC Iris, il a été adopté à l'unanimité.

D027/2026 – DÉPENSES A IMPUTER AU COMPTE 623 « PUBLICITÉ, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D028/2026 – ABROGATION DE LA DÉLIBÉRATION N°04/2026 RELATIVE AUX DÉLÉGATIONS
CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (31 COMPÉTENCES)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D029/2026 – DÉLÉGATIONS CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE (31
COMPÉTENCES)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D030/2026 – DÉSIGNATION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL AU SEIN DES COMMISSIONS
COMMUNALES

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

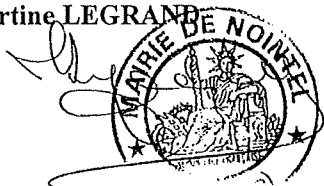
D031/2026 – MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 08/2026 - DÉSIGNATION DES
DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU PARC NATUREL
RÉGIONAL OISE-PAYS DE FRANCE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D032/2026 – AUTORISATION DE SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LE SYNDICAT
INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT DE PERSAN, BEAUMONT ET ENVIRONS (SIAPBE)
140^{ème} OPÉRATION ET 141^{ème} OPÉRATION

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST LEVÉE À 22H30

Le Maire,
Martine LEGRAND



Le Secrétaire de séance,
Christophe VAN ROEKEGHEM

A handwritten signature in black ink, likely belonging to Christophe VAN ROEKEGHEM.